

LE GUIDE DE CLASSIFICATION DU RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT POUR LE PROFANE

Note: ce document est un ouvrage en évolution constante. Les plus récentes mises à jour sont disponible sur le site web www.iwrf.com. Pour simplifier le texte, le genre masculin sera utilisé pour désigner aussi bien des hommes que des femmes.

Documentations de référence :

- 2e édition - Manuel de classification de l'IWRF
- 3e édition - Manuel de classification de l'IWRF

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

La classification est une partie unique et intégrale du sport pour les personnes avec un handicap. Le but de la classification est de garantir que le niveau de compétition à tous les niveaux est juste et équitable permettant ainsi aux athlètes de concourir au plus haut niveau de compétition peu importe les différences individuelles dans les fonctions physiques.

Les systèmes de classification pour les personnes avec un handicap sont utilisés depuis le milieu des années 40. Les premiers systèmes de classification étaient fondés sur les diagnostics médicaux des athlètes tel que les blessés médullaires et n'étaient pas spécifiques aux demandes physiques précises de chaque sport. Cependant, avec la transition plus récente de la classification médicale vers une classification plus spécifique au sport, il en résulte une classification plus fonctionnelle où la classe de chaque individu est fondée sur les habiletés fonctionnelles spécifiques aux demandes physiques uniques de chaque sport. Les systèmes de classifications fonctionnelles nous garantissent que les athlètes avec une combinaison de défaillance ou avec l'absence ou la détérioration des mouvements des membres inférieurs et ou supérieurs, ont l'opportunité de jouer et que les stratégies et habiletés des équipes et joueurs participants ne sont pas uniquement fondés sur la quantité des mouvements de l'individu pour déterminer les succès de l'athlète ou de l'équipe.

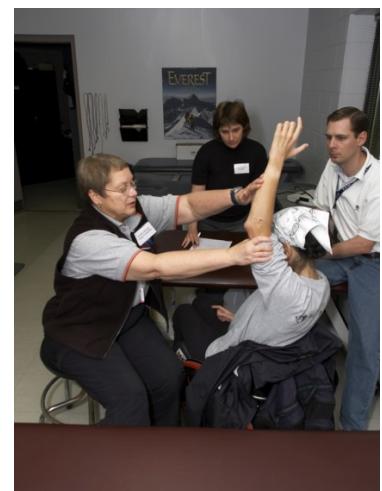
LE SYSTÈME DE CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DE L'IWRF

Le rugby en fauteuil roulant avec ses racines empruntées au **basket-ball en fauteuil roulant** et au **hockey sur glace**, a débuté au Canada à la fin des années 70 pour permettre aux **tetraplegia** tétraplégiques et autres personnes avec des limitations similaires d'avoir un sport autre que le basket. Le premier système de classification était fondé sur une base médicale et comportait trois classes qui étaient déterminées par le diagnostic médical et le niveau de **lésion du blessé médullaire**. En 1991, le système fut changé pour un système de classification fonctionnelle unique au sport du rugby en fauteuil roulant. Plusieurs raisons expliquaient ce nouveau système, incluant le besoin d'avoir un système pouvant recevoir un nombre grandissant d'athlètes avec ou sans blessure médullaire tels que la polio, paralysie cérébrale, **dystrophie musculaire**, **sclérose en plaques** et **amputations**), etc...

LE PROCÉDÉ POUR LA CLASSIFICATION

Avec la nature unique et variée de la fonction de leurs muscles les athlètes du rugby en fauteuil roulant démontrent une combinaison variée de mouvement de l'estomac, dos, poitrine, bras et jambes dans l'exécution des mouvements relatifs aux habiletés de manipulation du ballon tel qu'exécuté en passant, attrapant, transportant et dribblant le ballon ainsi que des compétences de maniement du fauteuil roulant comme notamment : pousser, faire un départ, s'arrêter, changer de direction, faire écran, et bloquer.

Pour déterminer la classification d'un athlète, les classificateurs observeront l'athlète effectuant une variété de mouvements. Premièrement, les classificateurs examineront les membres supérieurs et inférieurs de l'athlète pour constater la force, la flexibilité, la sensation, le tonus musculaire et le tronc de l'athlète (muscles abdominaux et du dos) pour l'équilibre soit l'habileté de se pencher et se relever et d'effectuer une rotation sur les deux flancs (en combinaison avec la fonction des jambes si présente). Par la suite l'athlète est observé dans l'exécution de la manipulation du ballon et de son fauteuil avant, pendant et après le match si nécessaire.



Typiquement, l'athlète se verra assigner une classification suivant son examen au banc d'essai et de ses habiletés fonctionnelles avant le début d'une compétition (observation de la manipulation du ballon et du fauteuil). L'exécution de la manipulation du ballon et du fauteuil par l'athlète sera ensuite observé sur le terrain alors que l'athlète jouera le temps nécessaire tel que jugé par les classificateurs durant le match pour la détermination finale de la classification de l'athlète.

Occasionnellement, un athlète présentera des caractéristiques pour deux classes après l'évaluation des habiletés fonctionnelles. La pratique habituelle sera alors de lui donner la classification supérieure pour débiter la compétition avec la note sous révision " under review " et d'observer l'athlète durant la compétition. Le statut sous révision sera indiqué par la lettre (R) après la classe de l'athlète (1.0R). L'observation de la fonction de l'athlète sur le terrain pendant un match ou une compétition servira à la détermination finale de la classification de l'athlète. Le comité de classification tentera de rendre ses décisions dès que possible, toutefois ceci dépendra de l'opportunité d'observer le joueur durant la compétition. Si l'athlète ne peut être observé adéquatement durant le match, l'athlète n'héritera probablement pas d'une détermination finale de classe. Dans certains cas où l'athlète ne bénéficie pas d'un temps de jeu suffisant durant le tournoi, l'athlète pourra terminer le tournoi avec le statut de " sous révision (R) ".

Si un athlète semble être entre deux classes suivant son évaluation au banc d'essai et son évaluation fonctionnelle d'habiletés et démontrera certains critères la fonction d'un joueur 0.5 et pour d'autres critères, disposerait de la fonction d'un athlète classé 1.0. Dans cet exemple, l'athlète débiterait la compétition en tant que 1.0R (sous révision) et l'observation de la fonction de l'athlète sur le terrain durant un match déterminerait si le (R) serait enlever et que la classification finale de l'athlète serait 1.0 ou 0.5.

RESPONSABILITÉ DU JOUEUR

L'athlète et l'entraîneur sont responsables d'être bien informés sur le procédé de classification et de toutes les procédures appropriées. L'athlète doit se présenter au lieu de classification à l'heure déterminée par le comité de classification et doit être dans son fauteuil de rugby avec l'équipement qu'il utilisera durant les matchs (gants, courroies, ceintures, etc.) et l'athlète devra donner un effort maximal ainsi que sa coopération complète. N'importe quel athlète perçu comme ne coopérant pas avec le procédé de classification pourra subir une des peines suivantes :

- Pourra ne pas recevoir de classification et sera jugé inadmissible à jouer
- Pourra être disqualifié de la compétition et sera jugé inadmissible à jouer
- Pourra voir sa classification changer à n'importe quel moment
- Pourra ne pas être octroyé une classification internationale



Dans l'éventualité où l'athlète semble être sous l'influence d'une substance pouvant modifier sa performance, l'athlète se verra refuser l'accès à la zone de classification sans avoir reçu de classification et par conséquent sera jugé inadmissible à jouer.

TOTAL DES POINTS POUR L'ÉQUIPE

Il y a sept classes au rugby (0.5, 1.0, 1.5, 2.0, 2.5, 3.0 et 3.5) pour lesquelles des caractéristiques fonctionnelles sont identifiées pour chacune des classes. Généralement la classe 0.5 inclus les athlètes avec le plus grand handicap et la classe 3.5 inclus des athlètes avec le plus léger handicap ou minimum d'admissibilité pour le sport du rugby en fauteuil roulant.

Au niveau international du rugby en fauteuil roulant le nombre total de points permis sur le terrain à n'importe quel moment est de 8.0 maximum pour quatre joueurs. Une équipe peut jouer avec un alignement de quatre joueurs qui totalisent moins de 8.0 points mais ne peut excéder ce total.

PROFIL DES CLASSES

Les athlètes doivent rencontrer les critères minimaux d'admissibilités pour pratiquer le sport du rugby en fauteuil roulant. Les athlètes avec des conditions non neurologiques peuvent être admissible à pratiquer le sport s'ils démontrent des limitations fonctionnelles au niveau du tronc et dans les membres inférieurs et supérieurs et sont jugés aptes à jouer après l'évaluation en classification. Les athlètes avec des conditions neurologiques peuvent être admissible à pratiquer le sport s'ils démontrent des limitations fonctionnelles au tronc et au niveau de trois des quatre extrémités et sont jugés aptes à jouer après l'évaluation en classification. Les descriptions des classes suivantes sont incomplètes et dressent un portrait très général de chaque classe de plus l'athlète pourra présenter certaines caractéristiques de classe supérieure ou inférieure.

Classe	Rôle principal	Habilités de maniement du fauteuil / Fonctionnalité	Habilités de maniement du ballon / Fonctionnalité
0.5	Le rôle principal du 0.5 est de bloquer et non d'agir comme porteur de ballon principal.	Dû au fait d'une faiblesse proximale considérable de l'épaule et le manque de fonction au niveau des triceps l'athlète démontrera un mouvement de va et vient de la tête lors de la poussée du fauteuil. Dû au fait du manque de triceps, le joueur tire sur la partie du derrière de la roue pour propulser le fauteuil en fléchissant le coude; les coudes sont écartés vers l'extérieur lors de la poussée que l'on nomme aussi "poussée des biceps sans opposition". À cause de la faiblesse des extenseurs du poignet et l'absence des autres fonctions du poignet et de la main, il pourra utiliser l'avant-bras sur la roue pour les départs, arrêts et pour changer de direction.	À cause de la faiblesse proximale considérable de l'épaule et la faiblesse des bras et poignets, il piègera les passes sans bonds contre ses genoux ou les amortiras contre ses bras dans un champ d'action très limité. Frappe le ballon par en dessous à la manière d'une passe de volley-ball pour les longues passes et pour les passes plus courtes utilisera une passe à deux mains.
1.0	Le rôle principal du 1.0 est de bloquer et non d'agir comme porteur de ballon mais peut effectuer la remise en jeu.	Dû au fait d'une faiblesse proximale de l'épaule et une faiblesse au niveau des triceps l'athlète démontrera un léger mouvement de va et vient de la tête lors de la poussée du fauteuil mais a une plus longue poussée sur la roue. Il peut pousser et tirer sur la partie arrière de la roue. Dû à la force accrue dans les épaules et dans le haut de la poitrine l'athlète peut démarrer dans quelconques directions sans arrêter et tourner dans n'importe quelle direction; pivote plus facilement et plus rapidement que le 0.5 mais à cause de la faiblesse des triceps et des poignets, l'athlète pourra encore utiliser l'avant-bras.	Attrape le ballon avec les avant-bras ou poignets. Passe le ballon avec une passe poitrine avec peu de force et pour les longues passes utilise l'avant-bras et le poignet pour une passe de type volley-ball.
1.5	Excellent bloqueur et portera le ballon occasionnellement.	Force accrue des épaules et un meilleur équilibre lui permettant d'être plus efficace pour poussée et manipuler son fauteuil.	Force accrue des épaules et un meilleur équilibre ce qui lui permet d'avoir plus de distance et d'être plus régulier pour effectuer la passe poitrine. Typiquement, l'athlète aura un déséquilibre entre la force des 2 poignets et cela affectera ses passes. Peut présenter de l'asymétrie dans les bras ce qui poussera l'athlète à utiliser son bras dominant pour la majorité de ses actions sur le terrain.

Classe	Rôle principal	Habilités de maniement du fauteuil / Fonctionnalité	Habilités de maniement du ballon / Fonctionnalité
2.0	Peut transporter le ballon en tant que meneur de jeu.	Typiquement les épaules sont fortes et stables ce qui permet à l'athlète d'avoir une vitesse accrue sur le terrain.	<p>Dispose d'une passe poitrine efficace avec contrôle sur une distance modérée.</p> <p>Dû au manque d'extension des doigts, l'athlète ne peut tenir le ballon fermement lorsque contré en situation de passe.</p> <p>Peut tenir le ballon fermement avec les poignets mais il n'a pas de fonction de la main.</p>
2.5	Porteur de ballon et exécution assez rapide sur le terrain.	<p>Parce que le joueur a les épaules très fortes et stables, il poussera plus rapidement sur le terrain.</p> <p>Aura une préhension fonctionnelle et utilisera le cerceau de propulsion en situation où il est contré.</p> <p>Pourra avoir un certain contrôle du tronc lui donnant plus de stabilité dans son fauteuil.</p>	<p>Extension équilibrée raisonnable des doigts et extension sans véritable prise et relâchement. Dribble le ballon aisément mais doit tourner la main vers le ciel pour ramasser le ballon.</p> <p>Capacité d'effectuer des passes à une main car le joueur à une certaine force dans l'extension des doigts mais il est limité quant à la précision et la distance de ses passes.</p> <p>Attrape le ballon aisément à deux mains et peut aussi capter les passes à une main en ramenant le ballon contre les genoux ou la poitrine.</p> <p>Capacité accrue de protéger le ballon comparer au 2.0 parce que le joueur est capable d'utiliser la fonction de ses doigts et du poignet plus adéquatement.</p> <p>Lors de l'exécution du jeu, peut présenter de l'asymétrie dans la fonction des bras ou des mains ce qui poussera l'athlète à utiliser son côté dominant.</p>
3.0	Très bon avec le ballon et exécution rapide sur le jeu.	<p>Parce que ses doigts sont plus forts, l'athlète peut saisir le cerceau de propulsion ou la roue et pousser rapidement.</p> <p>Pourra avoir un certain contrôle du tronc lui donnant plus de stabilité dans son fauteuil.</p>	<p>Parce qu'il a de meilleures mains, peut contrôler le ballon dans plusieurs positions et être en mesure d'effectuer des passes, dribbler, attraper et protéger le ballon.</p> <p>Dribble et effectue des passes aisément d'une seule main.</p> <p>Peut se stabiliser avec le bras opposé et avoir plus de portée dans le cas où l'athlète n'a pas de fonction au niveau du tronc.</p>
3.5	Joueur dominant sur le terrain et exécution très rapide sur le terrain.	Aura une certaine fonction du tronc et sera très stable dans son fauteuil et utilisera cette fonction dans l'exécution du sport. Avec la fonction combinée des mains et du tronc, le joueur a un excellent contrôle du ballon lui permettant de passer avec précision sur de grandes distances et il captera le ballon très facilement.	Lors de l'exécution du jeu, peut présenter de l'asymétrie dans la fonction des bras ou des mains ce qui est visible lors de l'exécution de ses actions sur le terrain.

EXAMENS DE BASE

- **Banc d'essai** – un examen approfondi est exécuté sur toute la musculature des membres supérieurs en plus de l'examen de l'étendue des mouvements, du tonus et de la sensation.
- **Examen fonctionnel du tronc** – évaluation du tronc et des membres inférieurs à différents niveaux et situations et pourra inclure un examen manuel des muscles du tronc
- **Examen des mouvements fonctionnels** – pousser, tourner, arrêt, départ, retenir le fauteuil contre une résistance, dribbler, passer, attraper et le transfert représente la plupart des habiletés fonctionnelles qui pourront être évaluées.
- **Évaluation sur le terrain** – le joueur sera aussi évalué sur le terrain lors de match(s) pour aider à déterminer la classe appropriée.



COMMENT DEVINER UN CLASSIFICATEUR

Les classificateurs sont des individus avec un entraînement officiel dans l'évaluation et examen neuromusculaire. Typiquement les classificateurs ont une formation en tant que physiothérapeute, ergothérapeute ou médecin mais peuvent aussi parvenir de plusieurs autres milieux. Ces individus qualifiés comme classificateur sont formés dans les modèles de substitutions neuromusculaires et utilise ces mêmes connaissances lors de l'observation des athlètes de rugby en fauteuil roulant sur le terrain.

Admissibilité des classificateurs

1. Le classificateur disposera d'une expérience dans l'évaluation d'individus avec des handicaps physiques, spécifiquement ceux rencontrés au rugby en fauteuil roulant tel que les blessés médullaires et autres conditions neuromusculaires et orthopédiques.
2. Le classificateur doit avoir une connaissance du sport en fauteuil roulant notamment le rugby en fauteuil roulant et ou le désir d'accroître leur connaissance en observant le sport.
3. Le classificateur démontrera les compétences nécessaires lors de l'évaluation manuelle des muscles des membres supérieurs et inférieurs ainsi que du tronc.

Classifier Certification Levels

There are four levels of certification for classifiers. A classifier must meet the criteria for each level to advance.

Niveau 1 – Classificateur national

1. Assister à un atelier de formation de base qui sera supervisé par un classificateur de la fédération internationale (IWRF) du niveau 3 ou 4.
2. Apposer sa signature au code d'éthique de la fédération (IWRF).
3. Avoir une connaissance générale du sport du rugby en fauteuil roulant.
4. Débuter un registre d'expériences et d'activités au rugby.

Niveau 2 – Zonal or International Classifier

1. Acquérir un minimum d'une année d'expérience de classification au niveau national ou zonal du rugby.
2. Exécuter une évaluation complète de l'athlète au banc d'essai, à l'examen fonctionnel et à l'observation sur le terrain.
3. Démontrer l'habileté d'effectuer une classification indépendante et fournir les explications des résultats au comité de classification, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs et à quelconques autres personnes officiellement mandatées.
4. Communiquer avec le classificateur en chef en ce qui concerne des sujets de classification.
5. Rechercher des conseils de classification si la situation le requiert.
6. Si le classificateur a travaillé avec un comité de zone, il peut être certifié au niveau 2 zonal (Niveau 2 Z).
7. Si le classificateur a travaillé avec un comité international, il peut être certifié au niveau 2 international (Niveau 2 I).

Niveau 3 - Classificateur international

1. Assister à un atelier de perfectionnement supervisé par un classificateur international de la fédération (IWRF) de niveau 3 ou 4.
2. Bénéficier d'un minimum de deux ans d'expérience comme classificateur de niveau 2.
3. Avoir fait partie d'un comité de type A ou B lors d'au moins un tournoi international.
4. Avoir agi à titre d'instructeur lors d'un atelier de base supervisé par un classificateur de niveau 3 ou 4 de la fédération internationale (IWRF).
5. Détenir une expérience à titre de classificateur en chef lors d'un tournoi avec en présence un minimum de quatre équipes.
6. Doit être capable d'expliquer les procédures de protêt et les conditions d'admissibilité minimale du sport.

Niveau 4 - Classificateur international

1. Avoir une implication continue dans la formation et la certification des classificateurs.
2. Avoir une participation active lors de rencontres de la commission de classification de la fédération internationale (ICC) lors de tournoi de type A ou B.
3. Démontrer des habiletés de direction (leadership).
4. Enseigner lors d'atelier de perfectionnement.
5. Doit demeurer actif dans la classification en oeuvrant au sein de deux comités de classification de type A ou B à l'intérieur d'une période de trois ans pour garder son statut.

Si un classificateur de niveau 4 est inactif pendant une période de deux ans, il devra compléter un examen décrivant les changements en classification lors de ces deux années si changements il y a.

CONTACTS

Si vous êtes intéressés à devenir un classificateur au rugby en fauteuil roulant, vous devrez participer à des ateliers de classification pour apprendre le système du rugby et d'avoir une certaine partie de votre temps libre pour aider à la classification dans votre région.

Nous sommes à un moment très passionnant dans notre sport et vos habiletés et votre enthousiasme seront grandement appréciés.

Nous espérons que vous allez considérer cette opportunité pour devenir classificateur au rugby en fauteuil roulant. Il s'agit d'un sport sensationnel avec une croissance sans cesse grandissante. Si vous êtes intéressé à devenir classificateur veuillez communiquer avec un des individus mentionnés ci-dessous et inclure les informations suivantes dans votre courriel.

- Nom
- Adresse
- Numéro de téléphone et det télécopieur
- Courriel
- Profession (Physio, Ergo, Médecin ou autres)
- Expérience au rugby en fauteuil roulant
- Association avec une équipe si applicable



Paul EASTON

Classificateur en chef au Canada, Niveau III international
Classificateur en chef des provinces atlantique
Halifax (N.-E.)

Jennifer STODLER

Classificatrice en chef de l'Alberta, Niveau IV international
Alberta (AB)

Sean BEVAN

Classificateur en chef du Colombie-britannique, Niveau III international
Vancouver (C.-B.)

Angie MAIDMENT

Classificatrice en chef du Manitoba
Winnipeg (MB)

Sue RUSSELL

Classificatrice en chef de l'Ontario
North Bay (ON)

Julie BOUDREAU

Classificatrice en chef du Québec
Sainte-Marcelline-de-Kildare (QC)



ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT

info@cwsa.ca | #109-2255 boul. St. Laurent, Ottawa, ON, K1G 4K3